

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2018

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, Louis SALLES.

Etaient absents et excusés : Franck JUILLET, Nicolas ROLLET, Alain DUCRAY, Gaëlle CAZALS, Isabelle GAGNOL et Nadine BOISTARD

Le compte-rendu de la réunion du 16 mai 2018 est approuvé à l'unanimité.

Nomenclature et numérotation des voies

Monsieur le Maire présente le travail de la commission chargée du projet de nomenclature et de numérotation des voies de l'ensemble de la commune. Les travaux ont été réalisés avec l'aide du géomètre du cadastre du centre des impôts de Cusset.

Après délibération, les membres du conseil à l'unanimité des membres présents valident la nomination de toutes les voies de la commune ainsi que la numérotation des parcelles, pour enregistrement auprès du service du cadastre du centre des impôts de Cusset.

Chemins communaux

Désaffectation chemin village de la Chèvre à la RD 25

Le conseil municipal, suite aux demandes de Madame Emeline PETELET et afin de régulariser une situation de mise à disposition non conforme constate que la portion de chemin reliant le village de la Chèvre à la RD 25 ne satisfait plus à aucun intérêt général, n'est pas inscrit au plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées, que cette voie n'est plus utilisée pour la circulation et que l'état de la voie ne permet pas une circulation et considérant qu'il ne dessert plus de propriété enclavée et que l'unité foncière de part et d'autre appartient au même propriétaire, décide à l'unanimité des membres présents, de mettre en place une procédure de désaffectation de cette voie afin de permettre de classer cette emprise en parcelle de terrain du domaine privé de la commune et de signer un bail au profit de Madame Emeline PETELET.

Réouverture chemin village la Chèvre à la RD 261

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur BOUTONNET demandant la réouverture du chemin communal allant du village la Chèvre à la RD 261.

Ce chemin faisant partie du domaine public de la commune, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, demande aux propriétaires riverains de faire le nécessaire pour laisser un libre accès aux utilisateurs.

Dossier catastrophe naturelle

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la demande de reconnaissance de calamité, de l'état de catastrophe naturelle et d'une éligibilité au fonds de solidarité en faveur des collectivités locales conjointe avec les communes de Chavroches et Trézelles déposée le 11 juin 2018 en Préfecture suite aux intempéries des 25 mai et 6 juin 2018.

Afin de compléter le dossier, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de demander la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et dépose une demande de subvention pour DETR exceptionnelle auprès de la préfecture pour les dégâts occasionnés sur la voirie communale.

Questions diverses

Le Relais Du Bourg

Monsieur le Maire présente un devis pour l'acquisition d'une vitrine réfrigérée.

Montant du devis : 1790 € HT. Validation par les membres du conseil municipal à l'unanimité des présents.

Ecole

- Compte-rendu de la kermesse de l'école du 29 juin 2018 avec l'ensemble du RPI.

- Pour le dernier jour de la saison scolaire, les enfants de l'école d'Isserpent ont participé à une marche découverte qui comptait 3 sites, à savoir la source des Bois Dieu, le lavoir de la Goutte du Soleil et la Pierre qui Danse. Le goûter au retour offert par la municipalité clôturait cette magnifique journée.

- Du 27 au 31 août 2018 mise à disposition des locaux scolaires pour des cours de soutien le matin organisés par Madame Anne-Sophie FOUBERT, Directrice.

- Rentrée de septembre : retour à la semaine de 4 jours.

Cimetière : revoir les travaux réalisés sur le mur.